

# Infolettre-ACCAD n° 10 ; 14 février 2019

## Lettre d'infos du collectif ACCAD Anti-Compteurs Communicants Artois-Douaisis

Cette lettre d'information est envoyée en général une ou deux fois par mois. Pour recevoir ces messages, il faut être inscrit sur la liste infolettre-ACCAD.

Si vos ami.es désirent recevoir cette infolettre, écrire à :

[contact@listes.collectif-accad.fr](mailto:contact@listes.collectif-accad.fr)

## Adhésion 2019 : TRES URGENT

Durant cette année, nous avons l'intention d'être plus offensifs. Nous aurons donc besoin d'avoir les moyens financiers pour la réalisation de nos actions.

C'est pourquoi il est nécessaire que les adhésions soient importantes.

**Normalement, la cotisation annuelle est de 5 €.**

**Vous vous doutez bien que nous serions heureux si vous pouvez donner plus.**

Quelques personnes donnent déjà plus que 5 €. Merci à toutes et tous. Vous savez que nous avons besoin de ce soutien collectif dans le domaine des actions et aussi dans le domaine du fric. Et ce n'est certainement pour placer cet argent que nous le faisons !

Pour en savoir un peu plus :

<https://collectif-accad.fr/site/collectif-accad/adhesion/>

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

## Action très URGENTE

### Pose forcée

Nous avons l'intention de regrouper tous les cas de poses forcées.

Pourquoi ? Parce que nous avons l'intention d'aller en justice avec le plus de monde possible.

Cela signifie qu'il faut que vous nous disiez si vous êtes d'accord pour faire partie des personnes qui iront en justice.

Cela signifie qu'il faudrait que vous le disiez autour de vous et que vous persuadiez les personnes concernées de venir rejoindre les rangs des accusateurs.

Pour que l'on soit le plus nombreux possibles, nous allons faire la proposition aux collectifs de la région Nord/Pas-de-Calais.

Nous avons trouvé un cabinet d'avocats qui est partant pour travailler avec nous.

Le problème financier sera résolu en temps utile : il sera évidemment fonction du nombre de plaignants. Le collectif fera tout pour que cela ne coûte pas grand-chose aux personnes concernées.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

## RAPPEL : une autre action

### Refuser le compteur et demander une protection

- Le but est de dire collectivement que nous ne voulons pas du compteur communicant Linky.
- Il est aussi de demander d'installer un filtre protégeant le domicile de toute circulation numérique issue notamment du compteur.

**Il faudrait donc envoyer en masse** la lettre jointe à Enedis Paris.

Il faut aussi le faire savoir aux proches, aux ami.es, et à toutes celles et tous ceux qui se disent élu.es.

La lettre est en pièce jointe :

**lettre de refus CPL usufruit**

Cette action est d'autant plus importante qu'Enedis a répondu à un adhérent du collectif -pas n'importe lequel !-... en bottant en touche

*Suite à l'envoi de ma demande de pose de filtre anti CPL et après deux relances par mail (entretemps, j'ai reçu deux courriers postaux contenant les "réponses bateaux"), voici la réponse d'Enedis. Nous verrons quelle suite donner à ce refus ?*

*Bonjour M PASCAL DIEUX,*

*Nous revenons vers vous suite à votre e-mail du 11 Février 2019 concernant la mise en place d'un filtre anti CPL par notre entreprise.*

*Nous vous informons que la mise en place de ce matériel n'est pas prévue par nos services.*

*Le compteur Linky respecte l'ensemble des normes définies au niveau européen et français.*

*Ce respect des normes a été réaffirmé par le conseil d'Etat dans sa décision N°354321 du 20 mars 2013 qui conclut que les rayonnements électromagnétiques émis par les dispositifs de comptage et les câbles n'excèdent ni les seuils fixés par les dispositions du décret du 18 Octobre 2006 relatif à la comptabilité électromagnétique des équipements électriques et électroniques, ni ceux admis par l'Organisation Mondiale de la santé.*

*En conclusion, si vous souhaitez réellement être équipé de ce matériel, nous vous laissons la liberté de vous munir de ce filtre par vos soins.*

*Enedis vous remercie pour votre appel et espère avoir répondu à vos attentes.*

*Nous restons à votre disposition et vous souhaitons une agréable journée.*

*Cordialement, Le service clients d'Enedis*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

# Réunions publiques à venir

## ANGRES, salle des fêtes (près de la mairie)

- Jeudi 14 février, 18 h 30 ; avec l'intervention du collectif ACCAD ; Enedis et son « partenaire » remettent le couvert actuellement dans la commune. Il faut expliquer pourquoi on ne veut pas des compteurs communicants ; il faut aussi écouter les personnes qui se sont fait avoir lors de la première vague d'installation : pose forcée, dysfonctionnement, surfacturation, pollution électromagnétique ...

## THUMERIES, salle polyvalente

- Mercredi 24 avril, 18 h.

Pour d'autres infos : <https://collectif-accad.fr/site/datesaretenir/>

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

## Communiqué de presse national

### Pour un vrai débat sur l'énergie et sur sa distribution égalitaire

Les collectifs qui s'opposent aux compteurs communicants, et particulièrement au Linky, demandent, depuis le départ, que s'ouvre enfin un débat national sur l'énergie, sa production et sa distribution. En effet, chaque citoyen.ne doit pouvoir donner son avis sur les choix énergétiques et, notamment sur le type de compteur électrique que nous aurons à utiliser.

Dans cet esprit, un « grand débat national » couvrant tous les sujets de notre vie dans ce pays, pourrait nous intéresser. Malheureusement, celui imposé par le pouvoir actuel présente toutes les caractéristiques d'une manipulation. Un dispositif spécifique a été créé en 1995 pour ce type de consultations : la "Commission nationale du débat public" (CNDP <https://www.debatpublic.fr/> ). Nous refusons ... de participer à une telle mascarade.

...

Nous appelons, en revanche, toutes et tous à s'inscrire dans les débats alternatifs organisés localement ou nationalement, comme le « Vrai débat » (<https://le-vrai-debat.fr/>, particulièrement sur le point 2, Transition écologique et solidaire).

Pour en savoir plus (sur le texte et sur les signataires) :

CP\_Pour un vrai débat sur l'énergie

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

D'autres infos ! allez sur  le site

<https://collectif-accad.fr/site/>

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**Pour nous écrire**

[contact@listes.collectif-accad.fr](mailto:contact@listes.collectif-accad.fr)

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**Pour se désinscrire de l'infoLettre**

[contact@listes.collectif-accad.fr](mailto:contact@listes.collectif-accad.fr)